



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+١0٥٤٢ ٢٥٤٣٥٥٤٢ | ٤٣٥٨٥٣ | ٢٤٨٣٥٠١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 5 mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'augmentation de capital de la société TOTAL SE réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 5 mai 2021 un prospectus relatif à l'augmentation du capital de la société « TOTAL SE » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 18 000 000 actions. Le prix de souscription s'établit à 30,50 Euros soit 328,34 Dhs.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales : TOTAL MAROC, EMBLISSAGE DE GAZ D'OUARZAZATE, SOCIETE D'EMBLISSAGE DE GAZ DE BERRECHID et MAHATTA.

La période de souscription s'étalera au Maroc du 6 au 17 mai 2021 inclus.

Le prospectus est complété par :

- Le Document d'Enregistrement Universel Total SE 2020 déposé auprès de l'AMF le 31 mars 2021 sous le numéro D.21-0232 ;
- Le Document d'Information Clés pour l'Investisseur du FCPE « TOTAL Actionnariat International Relais 2021 » et du Compartiment « TAIC Compartiment A » du FCPE « TOTAL Actionnariat International Capitalisation » et leurs règlements ;
- Le règlement du PEG-A de Total SE mis en place le 19 novembre 1999, y compris l'avenant n°11 du 23 septembre 2020 et ses annexes.

L'intégralité du prospectus visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux des filiales Marocaines citées ci-dessus, sur le site internet de l'émetteur ainsi qu'auprès de Société Générale Marocaine de Banques

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/010/2021

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma